

**RECTORAT**  
7, place Bir-Hakeim  
BP 1063  
38021 GRENOBLE CEDEX

Division des examens et concours  
DEC 3 – Bureau 218

**RAPPORT DE JURY**  
**Concours externe et interne de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure**  
**(Décret n°2010-302 du 19 mars 2010)**

**Président de jury : Madame REBIERE Lydie, Administrateur de la Direction des services départementaux de la Savoie**

**SESSION 2012**

SAENES EXTERNE CLASSE SUPERIEURE : Nombre de postes : 09 postes

SAENES INTERNE CLASSE SUPERIEURE : Nombre de postes : 06 postes

Concours	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis / Liste principale	Inscrit / Liste complémentaire
Saenes externe Classe supérieure	233	83	26	09	03
Saenes interne Classe supérieure	320	208	22	6	03

**I / CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS :**

**1/ Conditions d'accès concours externe:**

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme sanctionnant deux années de formation classée au moins au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

**2/ Conditions d'accès concours interne :**

Ce concours est ouvert aux **candidats justifiant d'au moins quatre ans de services publics** au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert. Sont des services publics, les services accomplis en qualité d'agent public, c'est-à-dire de fonctionnaire ou d'agent non titulaire bénéficiant d'un contrat de droit public, relevant de l'une des trois fonctions publiques (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière), ou de militaire. Les services accomplis au sein d'une organisation internationale intergouvernementale sont assimilés à des services publics

## **II / Les épreuves :**

### **1/ Concours externe :**

**Les épreuves écrites sont les suivantes :**

1) Une épreuve de cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions (durée 3 heures : coefficient 2) .

2) Une épreuve au choix du candidat, ce choix étant précisé lors de l'inscription au concours, sur l'une des options suivantes (durée 3 heures ; coefficient 2) :

- une épreuve constituée d'une série de 6 à 8 questions à réponse courte ou une série d'exercices courts portant sur la gestion des ressources humaines dans les organisations ;
- une épreuve constituée d'une série de 6 à 8 questions à réponse courte ou une série d'exercices courts portant sur la comptabilité et la finance ;
- une épreuve constituée d'une série de 6 à 8 questions à réponse courte portant sur des éléments essentiels du droit public et des questions européennes ;
- une épreuve constituée d'une série de 6 à 8 questions à réponse courte portant sur des éléments essentiels de l'économie et des questions européennes.

**L'épreuve d'admission** consiste en un entretien avec le jury , à partir d'un texte court relatif à un sujet de société en rapport avec le rôle des administrations ou portant sur une politique publique comportant une ou deux questions auxquelles le candidat doit répondre, visant à apprécier les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé, précédée d'une préparation de vingt –cinq minutes ; coefficient 3).

### **2/ Concours interne :**

**L'épreuve d'admissibilité** consiste en un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions (durée 3 heures : coefficient 2).

**L'épreuve d'admission** consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation, et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé sur des questions relatives aux connaissances administratives générales ou propres à l'administration, la collectivité ou l'établissement dans lequel il exerce (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé ; coefficient 3). Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle n'est pas noté.

### III / STATISTIQUES :

#### 1/CONCOURS EXTERNE

##### Statistiques inscription :

233 candidats inscrits 83 présents

##### Répartition hommes / femmes

Femmes	Hommes
179	33

##### Statistiques à l'admissibilité :

##### Répartition par notes :

Epreuve 1	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Moyenne
Ecrite	150	83	42	41	9.55

Epreuve 2	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Moyenne
Comptabilité Finance	23	09	08	01	06.67
Gestion Ressources Humaines	57	47	17	30	10.96
Droit - Questions Européennes	23	14	12	02	04.32
Economie – Questions Européennes	29	10	05	05	10.65
TOTAL	261	80	84	79	09.42

##### Statistiques à l'admission :

##### Répartition par notes

Epreuve	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Éliminé	Moyenne
Conversation avec le jury	0	26	11 (Note la plus basse 2.5/20)	15 (note la plus élevée 20/20)	01	11.54

**Statistiques des candidats admis : 09 sur liste principale et 3 sur liste complémentaire**

**Répartition hommes / femmes**

<b>Femmes</b>	<b>8</b>
<b>Homme</b>	<b>1</b>

**Statistiques des candidats inscrits sur liste complémentaire :**

**Répartition hommes / femmes**

<b>Femmes</b>	<b>3</b>
<b>Hommes</b>	<b>0</b>

**Niveau de diplômes des candidats admis sur liste principale :**

**Niveau III : 3 candidats**

**Niveau II : 3 candidats**

**Niveau I Maîtrise : 3 candidats**

**Niveau I Master : 1 candidat**

**Niveau I DEA/DESS : 2 candidats**

**2/ CONCOURS INTERNE :**

**Statistiques inscription :**

**Répartition hommes / femmes**

<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>283</b>	<b>37</b>

**Statistiques à l'admissibilité :**

**Répartition par notes :**

<b>Epreuve 1</b>	<b>Absents</b>	<b>Présents</b>	<b>Note &lt; 10</b>	<b>Note ≥ 10</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Ecrite</b>	<b>112</b>	<b>208</b>	<b>77</b>	<b>130</b>	<b>10.81</b>

**Statistiques à l'admission :**

**Répartition par notes**

Epreuve	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Éliminé	Moyenne
Conversation avec le jury	0	22	00	22 (de 19.5/20 à 10/20)	00	11.60

### Statistiques des candidats admis :

#### Répartition hommes / femmes

Femmes	6
Hommes	0

### Statistiques des candidats inscrits sur liste complémentaire :

#### Répartition hommes / femmes

Femmes	3
Hommes	0

### Niveau de diplômes des candidats admis sur liste principale :

Niveau V : 1 candidat

Niveau IV : 1 candidat

Niveau I Maîtrise : 3 candidats

Niveau I DEA/DESS : 1

## IV / COMPTE RENDU :

### 1/ EPREUVES DU CONCOURS EXTERNE :

#### A / EPREUVE ECRITE : CAS PRATIQUE

#### Le sujet de l'épreuve : NOTE SUR L'ASH

Le sujet est adapté à ce type d'épreuve. Il contenait toutes les informations nécessaires. La difficulté était de bien présenter la réglementation et son évolution.

#### - Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :

- Répondent-ils à l'exercice demandé ? :

Les candidats ont eu des difficultés à se situer : certaines copies sont très scolaires. Certains rédigent un courrier, d'autres une note.

- Principales difficultés rencontrées par les candidats :

Les candidats ont éprouvé des difficultés dans la synthèse et la concision de leurs réponses, notamment pour la question 1.

- Barème appliqué, pénalités :

Un point a été ôté sur la note finale quand la copie présentait trop de fautes d'orthographe.

### **L'éventail des notes :**

Les notes sont comprises entre 4.5/20 et 18/20.

## **B / EPREUVE ECRITE A OPTION :**

### **1°) Gestion des ressources humaines**

#### **- Le sujet de l'épreuve :**

#### **- Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury**

##### **- Répondent-ils à l'exercice demandé ? :**

Dans l'ensemble, oui. Une attention toute particulière devra être faite dans la rédaction des questions posées permettant des réponses plus précises.

##### **- Principales difficultés rencontrées par les candidats :**

On se trouve parfois face à un « cours » récité sans rapport explicite à la question posée. D'autres fois, face à un « remplissage » sans rapport réel au sujet. On rencontre aussi de gros problèmes d'orthographe.

##### **- Barème appliqué, pénalités :**

Après relecture d'une copie excellente, décision de valorisation.

Pénalité d'un point pour l'orthographe non maîtrisée.

Un point accordé pour la question 1.3 (Problèmes posés..) si la réponse est cohérente avec le reste de la copie.

### **L'éventail des notes :**

Les notes sont comprises entre 2/20 et 18.75 avec une majorité (35 sur 47) entre 8/20 et 14/20.

Les 5 copies supérieures à 15/20 sortent du lot.

Il y a trois notes éliminatoires.

### **2°) Droit public et questions européennes**

#### **- Le sujet de l'épreuve**

Le sujet comporte des questions de cours plutôt techniques.

#### **- Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury**

##### **- Répondent-ils à l'exercice demandé :**

Globalement, ils ne donnent aucune précision juridique, l'échelle n'étant pas la bonne. Il y a quelques réponses hors sujet.

##### **- Principales difficultés rencontrées par les candidats :**

Question IV : le renvoi préjudiciel n'est pas traité.

Sur la question de cours concernant la commission européenne, le jury était en droit d'attendre mieux. Les réponses étaient souvent incomplètes.

##### **- Barèmes appliqué, pénalités :**

Le barème proposé dans le corrigé a été appliqué. L'évaluation a été bienveillante. Un bonus de deux points a été attribué pour deux copies dans lesquelles transparaisaient un véritable travail et des connaissances étendues.

### **L'éventail des notes :**

De 0 à 5/20 : 9 copies

De 5 à 9/20 : 3 copies

De 10/20 à plus : 2 copies.

### **3°) Economie et questions européennes**

**- Le sujet de l'épreuve :**

Il nécessitait une connaissance générale minimale des bases de l'économie internationale. Le texte de la question n°5 n'apportait pas des éléments de réponse directs et pertinents.

**- Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :**

**- Répondent-ils à l'exercice demandé ?**

En général, les candidats ont compris et répondu aux questions. Deux niveaux de candidats se dégagent : ceux qui ont des connaissances précises sur l'économie et ceux qui font appel à des connaissances plus « médiatiques ».

**- Principales difficultés rencontrées par les candidats :**

Répondre aux 6 questions.

Bien répondre à l'ensemble de la question.

Rédiger correctement.

**- Barème appliqué, pénalités**

Q1 : 3 pts ; Q2 : 4 pts ; Q3 : 3 pts ; Q4 : 3 pts ; Q5 : 3 pts ; Q6 : 3 pts + 1 pt pour la présentation et l'orthographe.

**L'éventail des notes :**

5.5/20 : x1 ; 6/20 : x1 ; 8/20 : x1 ; 9/20 : x1 ; 9.5/20 : x1 ; 10/20 : x1 ; 13.5/20 : x1 ; 14/20 : x1 ; 15/20 : x1 ; 16/20 : x1.

**4°) Comptabilité et finances**

**- Le sujet de l'épreuve :**

**- Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :**

**- Répondent-ils à l'exercice demandé ?**

Les connaissances théoriques sont incertaines et les capacités d'analyse très limitées.

**- Principales difficultés rencontrées par les candidats :**

Manque de maîtrise des fondamentaux.

Manque de capacité d'analyse.

**- Barème appliqué, pénalités :**

Les notes sont très basses car l'exercice 4 est très peu et très mal traité, alors que le barème est élevé.

**Indiquer et commenter l'éventail des notes :**

Les notes sont comprises entre 01.5/20 à 11.5/20. Une seule note au-dessus de 10/20.

**C / EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE ORALE ENTRETIEN AVEC LE JURY :**

**Remarques concernant les sujets :**

L'intitulé du sujet, qui comporte deux questions cadre bien l'épreuve. Le jury a apprécié la présence à la fois de textes ayant un rapport direct avec la fonction de SAENES et de textes ayant une portée générale. L'épreuve correspond bien ainsi à un concours externe qui permet aux candidats non spécialistes de pouvoir présenter un exposé argumenté.

**Attendus du jury vis-à-vis des candidats**

Le jury attend des candidats un intérêt certain pour le métier de SAENES mais aussi une connaissance de la notion de service public, et du système éducatif en particulier. Ils doivent connaître et être capables de porter les valeurs fondatrices de l'école. Cette connaissance de l'Education nationale et de ses missions sont le meilleur moyen pour le candidat de se projeter dans son avenir professionnel et de sortir des généralités lors de son exposé. Les premières qualités de cet exposé sont l'annonce d'un plan logique qui mette en évidence les éléments essentiels du texte ainsi qu'une expression orale claire et adéquate à la nature de l'épreuve.

**Eléments observés par rapport à ces attendus :**

Les candidats les moins bien préparés ont tendance à paraphraser le texte sans l'analyser réellement. Leur méconnaissance du système éducatif est vite pénalisante. Le meilleur moyen d'y remédier est de se renseigner de la réalité du métier auprès de SAENES.

### **L'éventail des notes :**

Les notes vont de 5 à 20. Les prestations sont de qualité très diverses. Les notes les plus basses sanctionnent une insuffisance de préparation et un manque de connaissances, alors que les notes les plus hautes récompensent des candidats dont l'exposé a su mettre en valeur aussi bien les points essentiels du texte que leurs connaissances du système éducatif.

## **2/ EPREUVES DU CONCOURS INTERNE :**

### **A / EPREUVE ECRITE : CAS PRATIQUE AVEC MISE EN SITUATION :**

#### **Le sujet de l'épreuve : note sur l'ASH**

Le sujet était assez abordable, même sans connaissances particulières ou expériences professionnelles dans ce domaine. La commande du jury est claire, sans aucune ambiguïté. C'est un sujet que tout candidat en poste en établissement ou à la DSDEN peut rencontrer.

#### **- Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury**

-Répondent-ils à l'exercice demandé ?

Oui, pour la plupart.

-Principales difficultés rencontrées par les candidats :

Les principales difficultés rencontrées ont été de gérer le temps imparti, de faire un travail de synthèse, et de ne pas délayer les commentaires. Certains n'ont pas les qualités rédactionnelles attendues d'un SAENES. Certains ont été déroutés par deux questions similaires (1.3 et 2) alors que d'autres ont méconnu la nature de l'épreuve, qui consiste à placer le candidat en situation professionnelle.

- Barème appliqué, pénalités :

Le barème du corrigé a été suivi avec une minoration pour la présentation, la qualité rédactionnelle et l'orthographe. Deux copies ont été pénalisées pour avoir indiqué un nom de ville.

### **L'éventail des notes :**

L'ensemble est assez homogène. Il n'y a ni de très mauvaises notes ni d'excellentes notes. La majorité des notes se situe entre 8/20 et 13/20.

### **Remarques concernant la grille de compétences :**

Les indicateurs ont été utiles et correspondent aux critères d'évaluation et aux compétences recherchées chez le candidat. Il n'est pas nécessaire de les compléter ou de les modifier.

### **B / EPREUVE D'ADMISSION : LECTURE ET PRESENTATION DU DOSSIER RAEP :**

Généralement les consignes données aux candidats pour la présentation de leur dossier sont respectées. Cependant, les annexes présentées ne sont pas toujours pertinentes, ni justifiées ou annoncées par le rapport d'activité.

La présentation chronologique est majoritaire, du fait que la présentation par compétences est plus difficile à exposer.



### **Attendus et recommandations du jury vis-à-vis des candidats**

Il est important de respecter le temps de présentation, et d'être objectif dans la rédaction du dossier, particulièrement sur les compétences et expériences, car un décalage entre l'oral et l'écrit est pénalisant. Il est aussi impératif de connaître les notions de base du fonctionnement des ministères de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le jury conseille aux candidats de bien suivre la formation et d'être sincère dans la présentation et les réponses. Il suggère de demander aux candidats de présenter des actions spécifiques qu'ils ont élaborées et mises en œuvre. Les notes sont hétérogènes (de 5 à 20). Les candidats rencontrés annoncent des compétences et une solide expérience qui ne sont souvent pas vérifiées par l'entretien.

Le président du jury,

Lydie REBIERE